

Emprunt de 240 000
alimentaire en eau.

Sur délibération n° 72 du 16 septembre 1967 le Conseil a sollicité l'octroi d'un emprunt de 240 000 F à 5,25% en escompte à la Caisse d'Épargne de MMRY. Cet emprunt est destiné à financer les travaux d'alimentation en eau potable et assainissement pour les travaux prévus en 1968, travaux subventionnés en capital à 40% et d'un montant total de 400 000 F.

Le Conseil, sur la demande de la Caisse prêteuse sollicite le versement du prêt pour le 1 mars 1968.

Il rappelle que le Ministère de l'Équipement n'a pas encore donné son accord sur les demandes d'accords préalables déposées les 22.11.66 et 24.12.66 pour les 676 logements prévus dans ces logements.

Après plusieurs interventions du Maire, le Directeur départemental de l'Équipement a décidé le 20.11.67 de lancer une première tranche de travaux pour le début de 1968. M. Goumieu Dick est chargé d'étudier le plan masse proposé par M. DIALO architecte.

Tenu compte des engagements pris par le Ministère de l'Équipement, le Conseil sollicite le versement de l'emprunt offert par la Caisse d'Épargne de MMRY pour la date du 1 Mars 1968, le financement des annuités étant assuré par les constructions.